

[Rencontres et colloques](#)

L'Espace éthique à la Nuit des débats 2016

En partenariat avec la Mairie du IV^{ème} arrondissement de Paris, l'Espace éthique vous propose une grande soirée de débats exceptionnels de 18h à minuit

Publié le : 27 Mars 2016

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)



Limites et transgressions : l'éthique en débat

Mairie du 4^{ème} arrondissement

Le 2 avril 2016, en fin de journée et pour toute la nuit, Paris invite les habitants à investir cafés, espaces publics, lieux d'échange et lieux de vie. Ce soir-là, pas d'événement en grande pompe, pas de manifestation spectaculaire. Mais une invitation à se retrouver, se parler, discuter et débattre.

En partenariat avec la Mairie du 4^{ème} arrondissement, l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France propose que l'éthique soit en débat. À la suite de 2 interventions liminaires qui permettront de situer les enjeux et d'en préciser certains aspects, la discussion sera ouverte afin que chacun puisse faire valoir son argumentation.

Limites et transgressions : l'éthique en débat

Le moment contemporain est paradoxal, âge des limites mais aussi âge des transgressions. Limites qui s'imposent mais aussi limites qui se négocient. Transgressions qui s'affichent

mais aussi transgressions qui se pensent. Dans un tel contexte, nous devons mettre l'éthique en débat pour clarifier les positions en présence, identifier les valeurs mobilisées et échanger démocratiquement sur les finalités de nos actions.

18H ? Lanceurs d'alerte : le devoir de signalement s'impose-t-il ?

Figure aujourd'hui privilégiée de l'opposant (a)politique, sans couleur idéologique, « transparent » et sans étiquette, le lanceur d'alerte fait fuiter des informations sensibles pour des raisons morales et citoyennes, déplaçant les lignes traditionnelles de la transparence. Que révèle l'émergence de cette figure du rapport de nos sociétés au secret ? Et comment se repose la question paradoxale du droit à la désobéissance : un système social ? entreprises, associations, ONG, Etats ? peut-il veiller à la protection future de ceux qui visent à saper ses fondements, fût-ce pour l'améliorer ?

Intervenants : Albert Ogien (Sociologue, Directeur de recherche CNRS et Directeur de l'Institut Marcel Mauss), William Bourdon (avocat au barreau de Paris), Nicole Marie Meyer (Responsable de l'alerte éthique, Transparency International France)..

20H ? Marchandisation du vivant : à qui appartient mon corps ?

Greffes et dons d'organes, prostitution ou gestation pour autrui : la question du statut du vivant s'invite sans cesse dans la sphère publique à la faveur des bienfaits qu'en tire ou que promet d'en tirer aujourd'hui la biomédecine. Assistons-nous aujourd'hui à une extension de la sphère du marché au vivant qui en ferait un simple bien appropriable et exploitable, disponible à la vente et à la location ? Le cas échéant, faudrait-il maintenir le vivant dans la sphère des biens que l'« argent ne saurait acheter » selon l'expression de Michael Sandel ?

Intervenants : Michaël Grynberg (Chef de service, Service de Médecine de la Reproduction et Préservation de la Fertilité, Hôpital Jean Verdier), Hervé Chneiweiss (Chercheur en neurosciences, INSERM, Président du comité d'éthique de l'INSERM et rédacteur en chef de Médecine / Sciences), Valérie Depadt (Maître de conférences à la faculté de droit, Université Paris 13).

22H ? États d'urgences : jusqu'où supporter la contrainte au prix de la liberté ?

Le risque imminent d'une attaque terroriste, celui d'une épidémie mondiale, les « crises » économiques, démographiques, migratoires qui secouent les sociétés contemporaines induisent un climat d'urgence paradoxalement permanent. Sortirons-nous un jour de ces états d'urgence ou faut-il les considérer comme l'arrière-plan de nos décisions collectives et individuelles ? Les libertés civiles sont-elles menacées ? Et qu'en est-il de la liberté politique des citoyens à prendre soin du futur ?

Programme de la soirée

Intervenants : Laurence Blisson (Secrétaire Générale du Syndicat de la Magistrature, juge d'application des peines au TGI de Bobigny), Michaël Foessel (philosophe, professeur à

l'école Polytechnique), Frédérique Leichter-Flack (maître de conférence de littérature comparée à l'université Paris ouest Nanterre).

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)